

Pass vaccinal obligatoire

Pour accéder aux installations sportives



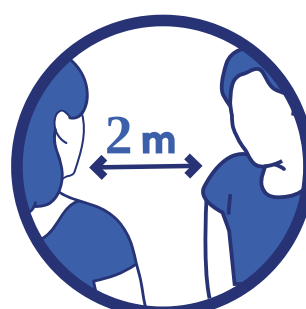
Port du masque obligatoire dans les équipements sportifs.
Il peut être retiré pendant la pratique sportive uniquement.



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au
moins deux mètres avec les
autres



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(Appel Gratuit)



Bagneux

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

